



PORTE-ENVOL

Fontaine réalisée en 2003 par
le sculpteur Pierre Peytour dit Pado.

Saint-Didier

BULLETIN MUNICIPAL - N° 1 - 2017
www.saint-didier84.fr



Gedimat
MATÉRIAUX & BRICOLAGE
Farel Clavel

**GROS ŒUVRE
ISOLATION
CARRELAGE
MENUISERIE
AMÉNAGEMENT
EXTÉRIEUR**

AVIGNON Av de Fontcouverte
Tél 04 90 81 15 15

CARPENTRAS Route de Pernes
Tél 04 90 67 67 67

ISLE SUR SORGUE ZA la petite Marine
Tél 04 90 38 01 17

Restaurant - Pizzeria
Côté Cours
situé au 100, le cours. St Didier
*Nouvelle décoration,
cuisine traditionnelle, accueil chaleureux.*

Tous les ingrédients réunis
pour passer un moment agréable.

04 90 66 03 28 - Pizza à emporter

**AD GARAGE EXPERT
DE LA NESQUE**

- Réparation - Entretien
- Toutes marques
- Vente véhicules Neuf et Occasion

garage.nesque0010@orange.fr
2731, Route de Carpentras
84210 Venasque

04 90 66 00 81

**NOUGAT DE
PROVENCE**
SILVAIN Frères
Place de la Poste - 84210 SAINT DIDIER
www.nougat-silvain-freres.fr
04 90 66 09 57

**Jardinierie
DES FONTAINES**

votre espace Jardin
Pascal et Véronique Bévéraggi
Producteur - Pépinières
Décoration - Espaces Verts

723, GRANDE ROUTE DE CARPENTRAS
84210 PERNES-LES-FONTAINES
TÉL. 04 90 66 41 22

Weldom
**Bricolage Jardin Location
Matériaux Electroménager**

TESTUD FRERES
Route de Carpentras
84210 PERNES LES FONTAINES
Tél. 04 90 66 54 04 - Fax : 04 90 66 43 05

ENT. TESTUD FRÈRES

**CHAUFFAGE - SANITAIRE
ENERGIE SOLAIRE**

**ELECTRICITÉ - CLIMATISATION
ARROSAGE - ADOUCISSEURS**

**603, Avenue Charles de Gaulle
84210 Pernes les Fontaines - Tél. 04 90 66 54 04**

MIMI RETOUCH'
RÉPARATIONS, RETOUCHES TEXTILES ET CUIRS

Du LUNDI au VENDREDI
de 10h à 12h30 & de 14h à 19h
Fermé le MERCREDI

IMPASSE DU GRAND ADRENIER
108 IMPASSE DES CYSTES
SAINT DIDIER
Tél.: 04.88.50.11.98
Port.: 07.63.33.45.12

GARAGE A. MARTINEZ
Réparations
Mécanique
toutes marques

915, Chemin de la camarette
84210 Pernes les Fontaines
Tél. 04 90 66 43 15

**Cottet
Imprimeur**
126, Avenue Wilson 84200 CARPENTRAS
Tél. 04 90 63 49 54 Fax 04 90 60 58 29
contact@cottet-imprimeur.com

ELECTRICITÉ GÉNÉRALE
Pompes à chaleur - Climatisation
Jean LECOQ
66, Cours de la République
84210 PERNES LES FONTAINES
Tél. 04 90 66 53 38

INSTITUT IRIS
Soins du visage - Epilation cire tiède
Amincissement personnalisé - Bronzage U.V.A. -
cosmétique Bio
Ouvert du lundi au samedi de 9h à 18h
Fermé le mercredi

45, Le Cours
84210 SAINT DIDIER
Tél. 04 90 66 19 78



Pour cette nouvelle année qui s'ouvre à nous, je souhaite vous adresser à toutes et à tous, avec l'ensemble du conseil municipal, tous nos meilleurs vœux, d'excellente année et de très bonne santé pour chacun d'entre vous, vos familles et vos proches.

Cette année 2017, sera marquée à Saint-Didier par la poursuite de nos investissements structurants pour le village : les travaux de rénovation du restaurant scolaire s'achèveront au printemps, le réaménagement de la place neuve débutera en mars, des travaux de voirie avec la création de cheminement doux et l'amélioration du plateau sportif sur les terrains du stade sont également programmés. Mais nous attachons aussi de l'importance au quotidien avec l'embellissement du village afin de le rendre toujours plus attractif et agréable à vivre.

L'attractivité de Saint-Didier passe également par l'offre foncière. Notre Plan Local d'Urbanisme approuvé fin 2013, pour permettre une urbanisation raisonnée et maîtrisée du village, est de nouveau applicable depuis le 22 décembre dernier. C'est une excellente nouvelle qui va nous permettre de lancer des projets bloqués jusqu'à ce jour.

2017 est aussi une année électorale. Comme tous les cinq ans, nous allons voter le 23 avril et le 7 mai pour élire, dans sa fonction de Président de la République, la personne qui aura la charge de conduire notre pays. Une élection qui intervient dans un contexte très particulier. En effet notre monde est en mutation et nous vivons de réelles ruptures. Sur l'échiquier mondial les rapports de force entre pays sont modifiés avec la montée en puissance de nouvelles nations. Dans un marché mondial et ouvert, notre économie est mise à mal et la nouvelle économie numérique va bouleverser de façon encore plus importante tout cela. Nos institutions nationales, européennes et internationales suscitent plus de méfiance qu'elles n'inspirent de confiance. Enfin le défi du changement climatique nous impose d'être imaginatifs et novateurs. Alors cessons de regarder dans les rétroviseurs, car les recettes d'antan ne fonctionnent plus, mais au contraire en regardant devant, sachons construire et proposer des perspectives d'avenir.

Bonne année à tous.

Gilles Vève
Maire de Saint Didier



VŒUX 2017

2016 aura été une nouvelle année compliquée. Une nouvelle année d'état d'urgence, placée malheureusement toujours sous le signe du terrorisme, avec le terrible drame du 14 juillet à Nice.

Mais cela ne doit pas nous empêcher de continuer à penser à l'avenir, de rester aussi accueillants que vigilants.

Dans cette tourmente, nous nous permettons, Gisèle BRUN et moi-même, de vous adresser nos meilleurs vœux pour cette année 2017.

Sachez que vos élus, proches de vous, à l'écoute de vos situations personnelles, sont profondément attachés à la mission républicaine qui est la leur : porter fidèlement votre parole, la parole des citoyens qui leur ont fait l'honneur de les élire. Et, toujours, défendre sans esprit partisan l'intérêt général, pour un département, une région et un pays dans lesquels doivent régner la liberté, l'égalité et la fraternité.

**Mme Gisèle BRUN
et M. Max RASPAIL**
Conseillers départementaux
du canton de Pernes-les-Fontaines

Des nouvelles de la station d'épuration de Saint-Didier



La station d'épuration suscite depuis quelques mois de nombreux débats et interrogations. Afin d'apporter une information complète, nous avons souhaité faire un rappel historique mais également vous faire un état de la procédure d'expertise judiciaire qui est en cours. Vous avez reçu une lettre d'information dernièrement présentant les problèmes de fonctionnement et les dispositions qui sont prises afin d'y remédier.

Pour comprendre la situation, il faut d'abord faire un petit retour en arrière, en mai 2012, lorsque l'entreprise mandataire des travaux de construction, à savoir LOÏRA, a été placée en liquidation judiciaire, alors même que la réception de l'ouvrage n'avait pas été effectuée. Après avoir interrogé le mandataire liquidateur, le syndicat Rhône Ventoux, en charge de la compétence assainissement collectif, s'est vu opposé une fin de non-recevoir quant à la reprise des marchés en cours par la société reprenneuse des actifs de LOÏRA.

Ainsi, il a fallu faire face à une situation juridique complexe qui ne permettait pas de disposer de toute latitude pour agir.

En septembre 2012, sont apparus certains dysfonctionnements qui ont laissé entrevoir que la station ne disposait pas de l'ensemble des

équipements conformes aux engagements. Des travaux ont rapidement été réalisés par le syndicat Rhône Ventoux mais au regard de la difficulté juridique pour faire intervenir les entreprises, il a été décidé de solliciter une expertise juridique en décembre 2013 en vue d'établir les causes des désordres, proposer les modalités de réparation et de répartition des charges qui en résultait. Lors de cette expertise, il a été détecté de nombreuses malfaçons, pour lesquelles le syndicat a tout de suite engagé les travaux complémentaires.

Cette expertise, qui s'est clôturée en novembre 2015 a permis d'avoir une station conforme au cahier des charges, sous réserve du remplacement des tamis d'entrée de station (pré-traitement). Les modifications hydrauliques préalables nécessaires et importantes à ce remplacement ont conduit à des études complexes qui n'ont pu permettre ces travaux qu'en septembre 2016.

Le syndicat a, dès avril 2016, déposé une requête au fond auprès du Tribunal administratif pour recouvrer l'ensemble des sommes supplémentaires engagées, afin que les usagers n'aient pas à supporter ces coûts. Il s'agit cependant d'une procédure qui sera longue.

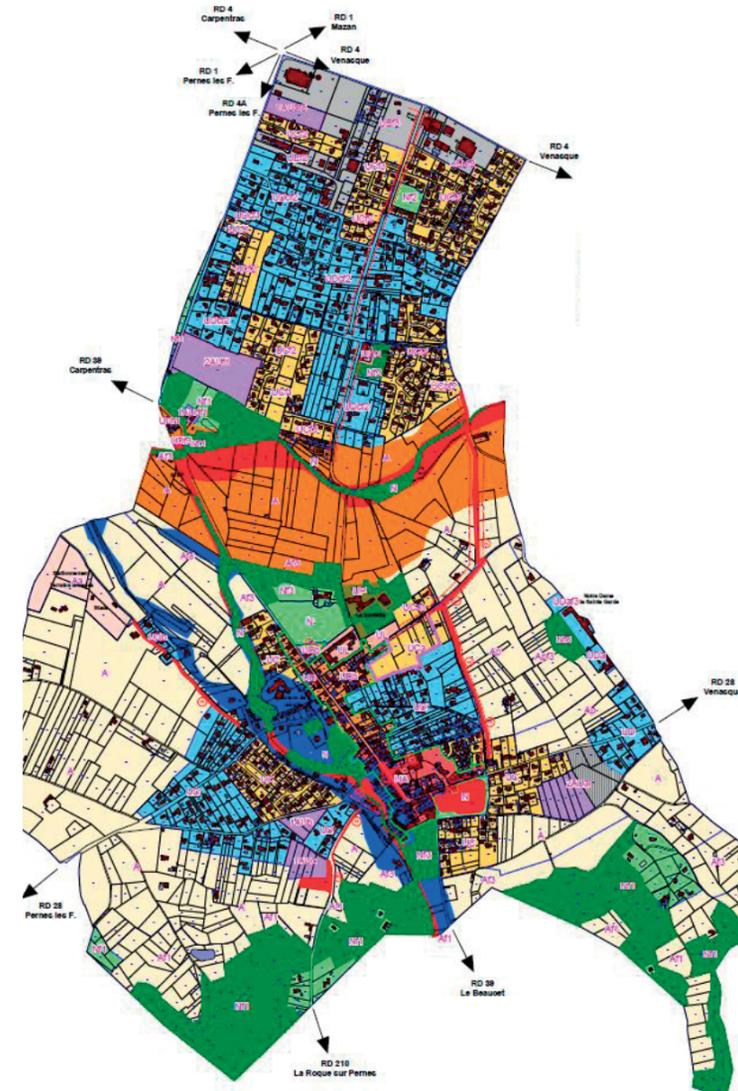
Les principales causes des désordres ayant été identifiées, le syndicat a souhaité engager une nouvelle procédure d'expertise judiciaire au printemps dernier pour aller encore plus loin, et protéger les intérêts des usagers.

Le constat est qu'aujourd'hui la station dispose de l'ensemble de ses équipements mais qu'au regard de l'encrassement restant des membranes, il est nécessaire d'envisager leur nettoyage approfondi.

Le syndicat met tout en œuvre pour assurer la continuité du traitement des eaux usées pendant les travaux en limitant tous les risques de rejet d'effluents non traités au milieu naturel. Les services de la Police de l'eau sont régulièrement informés des mesures et actions mises en œuvre.

Tous les acteurs travaillent très activement pour mettre un terme définitif aux problématiques restantes, cependant, il faut bien insister sur le fait que cela ne peut se faire qu'en respectant les procédures juridiques en cours. Le syndicat poursuit les procédures pour le recouvrement des sommes supplémentaires engagées et précise que les Saint-Didierois n'auront pas à payer de frais supplémentaires liés à ces travaux.

Le Plan Local d'Urbanisme s'applique à nouveau



Suite à l'annulation du PLU décidée par le Tribunal Administratif de Nîmes le 5 avril 2016 et pour permettre à la commune de poursuivre les projets qu'elle avait engagés, la révision générale du POS avait été entreprise.

Lors du Conseil Municipal du 20 décembre 2016 la question d'urbanisme portant sur le débat sur les orientations générales du Projet d'aménagement et de développement durable (PADD) a été retirée. En effet, une demande de sursis à exécution a été faite auprès de la cour administrative d'appel de Marseille afin d'obtenir la suspension de la décision rendue par le tribunal administratif de Nîmes. L'audience avait lieu le 8 décembre dernier. L'arrêt rendu par la Cour d'Appel Administrative de Marseille le 22 décembre 2016 stipule que jusqu'à ce qu'il ait été statué sur l'appel de la Commune contre le jugement du 5 avril 2016, il sera sursis à l'exécution de ce jugement. En d'autres termes, le PLU s'applique de nouveau sur la Commune jusqu'au jugement d'appel que la Commune avait entrepris en parallèle.

Il a donc été décidé de suspendre la procédure de révision du POS en PLU jusqu'à la décision de la Cour. Le débat du PADD est reporté ou annulé selon la décision qui sera rendue en appel.

Enfin, la procédure de modification n°1 du PLU qui avait été prescrite par une délibération en date du 2 février 2016 reprend. Après le recueil des avis des personnes publiques associées, la modification avait fait l'objet d'une enquête publique. La procédure reprend son cours et l'approbation de cette première modification sera votée prochainement.

La révision de la liste électorale est en cours

Le 10 janvier dernier, la commission administrative de révision des listes électorales s'est réunie afin de valider les inscriptions et les radiations des électeurs de la commune. Ce ne sont pas moins de 150 nouveaux électeurs qui se sont inscrits à Saint-Didier cette année, la liste électorale compte désormais 1810 électeurs.

Nous attirons l'attention des jeunes qui auront 18 ans entre le 1er mars et le 22 avril 2017 (veille du 1er tour des élections présidentielles). Ces derniers doivent vérifier auprès du service élection que leur inscription d'office a bien été demandée

par l'INSEE. Il en va de même pour les jeunes qui atteindront leur majorité entre le 23 avril et le 10 juin 2017 (veille du 1er tour des élections législatives). Ceux qui auront 18 ans entre les deux tours de l'un ou l'autre de ces scrutins ne pourront pas voter pour cette élection.

Nous vous rappelons que les élections présidentielles auront lieu les dimanches 23 avril et 7 mai 2017 et les élections législatives auront lieu les 11 et 18 juin 2017.

Renseignements :
Fabienne Galanti 04 90 69 46 36



Des vœux sportifs pour 2017



Les jeunes du Tennis Club



Les médaillés du travail



Le 20 janvier dernier, Monsieur le Maire et son Conseil Municipal ont présenté leurs vœux à la population. À cette occasion, les jeunes sportifs du club de tennis ont été mis à l'honneur pour leurs résultats obtenus en 2016. Il s'agit d'Alexandre Beauconsin, Tom Jamin, Noé et Rocco Boizard. Gilles Vève a

tenu à féliciter tout particulièrement la jeune Kelly Lecompte qui a été championne de ligue et championne de Vaucluse en équipe en 2016. Kelly a pratiqué au sein du club de Saint-Didier pendant 5 ans avant de rejoindre le club de Pernes en école de compétition. Elle est 15/3 et va monter 15/1 dans les

prochains mois au vu de ses performances de début de saison. Kelly reste très attachée à son club d'origine qui lui a permis d'atteindre ce niveau.

Cette cérémonie fut l'occasion de revenir sur une année encore riche en événements et de présenter les projets de 2017 à venir.

Deux sondages en ligne pour connaître vos attentes

La municipalité souhaite faire évoluer le bulletin municipal afin que ce dernier corresponde au maximum à vos attentes. Nous avons besoin de connaître votre avis sur la formule actuelle.

Concernant la saison d'expositions « Traces de conversations », vous avez été nombreux à nous faire part de vos impressions, de vos remarques positives ou négatives mais toujours constructives, lors des vernissages et autres rencontres et nous vous en remercions. Ces retours sont précieux pour affiner cette nouvelle proposition culturelle à Saint-Didier. Nous avons maintenant besoin de ces retours par écrit pour nous aider à progresser dans notre réflexion et préparer la saison 2017.

Saint-Didier
Proche du Mont Ventoux
Notre village, de 2 200 habitants aujourd'hui, se niche contre les premières collines des monts de Vaucluse, proche du Mont Ventoux...

EN 1 CLIC !

- Services municipaux
- Mes démarches
- Vie Associative
- Enfance Jeunesse
- Plan de la Ville

Bulletins 2017

Questionnaire de satisfaction sur le bulletin municipal

Sondage en ligne sur la saison d'expositions "Traces de conversations"

Deux enquêtes à compléter en ligne sont disponibles en un clic sur la page d'accueil de la mairie : www.mairie-saint-didier.com

Vous pouvez également les compléter à l'accueil. N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions.

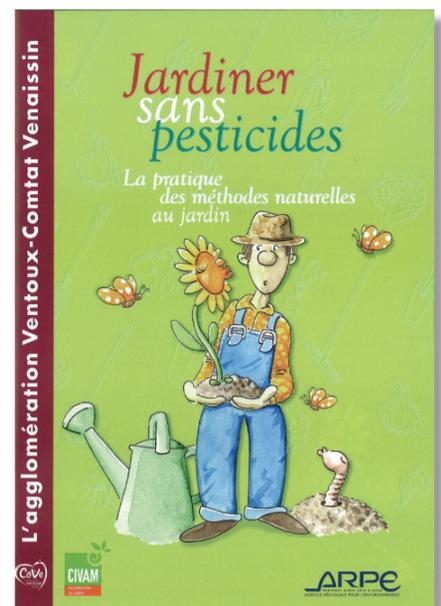
Jardiner en protégeant notre santé et notre environnement, c'est possible

Du fait de leur très large utilisation aussi bien en zone agricole qu'en zone urbaine, les pesticides sont omniprésents dans notre environnement. Ils polluent l'air, les sols et les eaux souterraines ou de surface, mettant en danger de nombreuses espèces animales indispensables à notre survie. Est-il besoin de le rappeler, si les pesticides menacent notre environnement, ils menacent aussi notre santé. La substance active contenue dans le pesticide, qui cible un ou plusieurs organismes jugés nuisibles, est également toxique pour des organismes vivants qu'elle ne cible pas et notamment l'homme. Ils sont soupçonnés de jouer un rôle majeur dans l'apparition de certains cancers, dans le développement des affections respiratoires comme l'asthme, dans l'augmentation de certaines maladies neurologiques ou endocriniennes et de participer fortement à la baisse de la fertilité observée ces dernières années ainsi qu'à l'augmentation des malformations in-utéro.

Tous les utilisateurs de pesticides (agriculteurs, collectivités mais aussi particuliers) doivent se mobiliser pour mettre en œuvre des solutions alternatives. Beaucoup de jardiniers en rêvent mais pensent que c'est compliqué

à pratiquer. Pourtant, des solutions existent, très faciles à mettre en œuvre. L'ARPE PACA s'est associée à la COVE pour éditer un guide « Jardiner sans pesticides ».

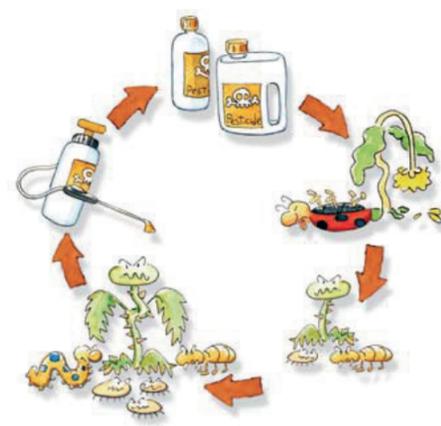
Ce livret propose des méthodes naturelles



de jardinage, délivre quelques astuces et solutions pour disposer d'un beau jardin, équilibré, sain et productif sans avoir recours aux pesticides. Comment économiser l'eau au potager ? Comment obtenir un sol fertile et vivant ? Comment

maîtriser les herbes indésirables ? Produire quelques légumes sains, sans traces de produits de traitement ? Ce guide est à votre disposition en Mairie, n'hésitez pas à le réclamer.

La loi du 22 juillet 2015 visant à mieux encadrer l'utilisation des produits phytosanitaires sur le territoire national interdit sous certaines conditions l'utilisation de ces produits par les collectivités publiques et les particuliers. Ils seront très prochainement interdits à la vente pour ces derniers (1er janvier 2019). Pour les collectivités, cette interdiction s'applique au 1er janvier 2017 mais la commune s'est engagée depuis 2015 à réduire progressivement puis à supprimer l'utilisation des pesticides sur son territoire. Aujourd'hui, hormis le cimetière, tous les espaces verts sont traités sans pesticides. C'est cette expérience que la CoVe a souhaité mettre en avant en présentant lors d'une conférence de presse à Saint-Didier les outils de communication qu'elle a élaborés pour promouvoir ces actions. L'objectif est d'accompagner communes et particuliers dans une démarche de développement de méthodes naturelles au jardin.



L'Association « le fil de toutes façons » apporte son soutien au CCAS de Saint-Didier

Tous les vendredis, une quinzaine de passionnées du fil (broderie, point compté, hardanger, boutis, tricot...) se réunissent à partir de 14h30 dans la salle du foyer pour une après-midi de broderie, organisée par l'association « le fil de toutes façons ».

Avec quelques amies, Geneviève ALLIE présidente de l'association, est à l'origine de ce projet né de leur passion pour le point de croix. Elles se retrouvent même un vendredi par mois, dans ce même lieu, pour prolonger l'après-midi, par un « atelier nocturne » jusqu'à 22h00.

La palette « du fil de toutes façons » est très large. Chaque adhérente crée selon ses envies. Les projets sont libres, mais ils sont tous discutés et partagés par le groupe. Cette association loi 1901 a pour objectif de créer broderies traditionnelles et point compté réalisées sur nappes, napperons, décorations de Noël, etc...

Cette passion ne se limite pas à créer des œuvres. Geneviève ALLIE, nous en dit plus sur leurs actions solidaires « Depuis quelques années l'association a décidé de s'inviter dans les salons, expositions et marchés de Noël, pour exposer et vendre



nos travaux au public. Tout le bénéfice de ces ventes est reversé au profit d'associations caritatives proches de chez nous.

C'est ainsi que nous avons participé à l'achat d'un fauteuil roulant pour une personne de Saint-Didier. Par deux fois nous avons aidé l'association des enfants allergiques à la lumière du soleil. Par l'achat de tickets de cantine, nous aidons également les familles en difficultés d'enfants scolarisés sur la commune. Nous participons régulièrement au loto du téléthon en confectionnant des lots de broderie. Nous avons aussi brodé

des napperons pour décorer les tables du repas du comité des fêtes.

Cette année donc, nous sommes toutes heureuses de pouvoir faire ce don de 800€ au CCAS de Saint-Didier. Ainsi, lorsque vous nous rencontrerez sur une exposition ou un marché de Noël, vous comprendrez mieux à présent comment est utilisé l'argent récolté. Et si vous souhaitez vous aussi partager notre passion, rendez-vous tous les vendredis, à partir de 14h30, à la salle du foyer, place neuve à Saint-Didier !

Retour sur les événements du mois de décembre

Décembre fut un mois riche en événements festifs pour les Saint-didierois et le CCAS était parmi les acteurs de ces réjouissances.

Le premier rendez-vous marquant s'est déroulé le 11 décembre, jour du marché de Noël.

Le CCAS a tenu un stand à l'entrée du marché pour proposer un temps convivial aux visiteurs. Cet espace avait surtout pour but d'informer le public des activités et actions proposées.

Le deuxième événement fut le repas de Noël qui a rassemblé une centaine de convives toujours aussi enthousiastes de se retrouver pour partager ce moment convivial autour d'Alan Flor et de tous les bénévoles.



Soligone, agence immobilière à vocation sociale propose ses services aux propriétaires et aux locataires

Propriétaires, vous louez votre bien et vous souhaitez en confier la gestion à un professionnel ?

Vous souhaitez être conseillé sur la mise en location de votre bien ?

Comme toute agence immobilière, Soligone vous accompagne dans la rédaction et la signature du bail, l'état des lieux entrants et sortants, la gestion des travaux, la recherche de locataires avec vérification des capacités financières,

l'encaissement des loyers. Soligone est une association à but non lucratif créée en 2003, dont le siège se trouve à Carpentras (169 avenue Pierre Sépard).

Plusieurs agences ou permanences sont situées à Bollène, Apt, Cavailon, Orange, l'Isle sur la Sorgue, Pertuis et Valréas. Soligone est titulaire d'une carte professionnelle de gestion immobilière délivrée par le préfet et agit pour le logement durable et autonome des

personnes aux ressources modestes. Une équipe de professionnels accompagne les propriétaires bailleurs, les personnes en demande de logement et les locataires.

En confiant leur logement à cette agence, les propriétaires bénéficient aussi d'une gestion sécurisée et d'avantages fiscaux.

N'hésitez pas à consulter le site internet www.soligone.fr et à contacter l'agence : soligone@yahoo.fr - 04 90 40 03 24.

Un démarrage prometteur pour la mutuelle communale

Depuis la rentrée, la mutuelle municipale est disponible pour tous les Saint-Didierois ainsi qu'aux habitants de La Roque sur Pernes, Le Beaucet et Venasque qui souhaitent en bénéficier.

Les avantages proposés par cette mutuelle sont sensibles, surtout pour les personnes âgées pour qui ce poste peut très vite devenir très important dans un budget parfois serré.

Depuis le mois de septembre, une quarantaine de personnes sont venues

retirer un dossier d'inscription au cours des permanences. Ils sont une vingtaine à avoir franchi le cap et être devenus adhérents et cinq dossiers étaient en cours de validation au 31/12/2016.

C'est un premier pas significatif pour les membres du comité de pilotage, que la municipalité remercie pour leur engagement.



Contact, renseignements : Sébastien ROUX « ma commune, ma santé » 06 98 56 41 56 s.roux@expertisesocial.com
Nathalie Canonge, CCAS de Saint-Didier, 04 90 69 46 41 ou ccas@saint-didier84.fr

Les ateliers proposés par la CARSAT et le CCAS vont commencer au mois de mars



Le CCAS souhaite organiser en collaboration avec la CARSAT Sud-Est, des ateliers de prévention thématiques (mémoire, activités physiques adaptées, nutrition, sommeil et bien-être) à destination des seniors. Animés par des professionnels

de la santé et des spécialistes, ils se dérouleront en petits groupes de 12 à 15 retraités, ce qui permettra de bénéficier de conseils adaptés à chaque situation personnelle.

Pour son premier atelier, l'équipe du CCAS a choisi de mettre en place l'Atelier « Bougez mieux ». Composé de 12 séances d'une heure par semaine, cet atelier s'inscrit dans une démarche de prévention santé visant à rester en forme et à prendre soin de soi. Il permet de développer le

tonus musculaire, la motricité et l'équilibre. Il vise également à réduire le risque de chute et à préserver le capital santé. C'est aussi un moment de convivialité favorisant la création d'un lien social entre les participants. Cette activité pourrait être pérennisée selon les demandes.

Il reste quelques places disponibles pour cet atelier qui va commencer au mois de mars.

Renseignements et inscriptions auprès de Nathalie CANONGE au 04 90 69 46 41.

Commémoration du 11 novembre 2016

Dans ses Mémoires d'Outre-Tombe, Chateaubriand écrivait pour définir les anniversaires « Tous les peuples ont fixé des anniversaires à la célébration de leurs triomphes, de leurs désordres ou de leurs malheurs car ils ont voulu garder la mémoire des uns et des autres ».

Une citation qui prend tout sens à cette date anniversaire à la fois de la bataille de Verdun et des attentats de Paris. Nous ne pourrions jamais oublier, dans une même communion, ces deux événements à un siècle d'intervalle. Mais de ces drames jaillit une lueur d'espérance qui, ce matin, a éclairé les trois monuments aux morts de La Roque, Venasque et Saint-Didier, en présence de nombreux résidents, des familles accompagnant leurs enfants des écoles qui dans un même élan ont entonné l'hymne national à la suite du dépôt des gerbes.

A La Roque, une quinzaine d'écoliers sous l'égide de leur directrice ont à l'issue d'un

travail de recherche, évoqué le courage des poilus au travers des lettres qu'ils ont écrites dans les abris de tranchées.

A Venasque, ce sont aussi des élèves des classes primaires accompagnés de leurs éducateurs qui ont égrené des phrases du message de l'Union Française des Anciens Combattants en déposant des bouquets de fleurs colorées au pied de l'imposante statue du soldat de Verdun.

A Saint-Didier l'hommage aux combattants de la 1ère guerre mondiale s'est déroulé en deux étapes. L'une, au pied du monument aux morts avec des enfants encadrés de leurs éducateurs qui ont lu des extraits de lettres parvenues à leur famille décrivant l'âpreté des combats. L'autre à l'Ossuaire fleuri par les gerbes de Monsieur le Sous-préfet de Carpentras et de Monsieur le Maire de la commune, où les mêmes enfants ont décliné un texte de Boris Vian sur un fond de Marseillaise suivie d'une sonnerie aux morts

imposant un silence pesant et émouvant à la gloire de nos valeureux ancêtres.

Puis ce fût un moment tout aussi émouvant lorsque Monsieur le Sous-préfet a remis à Messieurs Willier et Maistre les médailles et diplômes d'honneur consacrant leur engagement de 8 et 16 années de portedrapeau puis félicita notre jeune collégien Denis Chanal, un enfant du pays qui s'est porté volontaire pour tenir l'étendard national lors des commémorations.

Un magnifique symbole qui honore, par-delà l'association des Anciens Combattants, la dépouille de ceux que nous avons honoré en cette fin de matinée et qui s'inscrit dans le culte de la mémoire collective de notre nation.

Jacques Wasbauer.

Président de l'Association des Anciens Combattants Saint-Didier, La Roque, Venasque

Les travaux du restaurant scolaire se poursuivent. La salle d'activité a été livrée et les enfants peuvent d'ores et déjà en profiter durant le temps périscolaire.



Etat civil

Naissances

Paul SARTORIUS.....le 25 septembre 2016
Cerise NIEF.....le 11 octobre 2016

Mariages

Vincent DELPHIN et Camille CHASTEL.....le 15 octobre 2016
Sauveur LOMBARDO et Claire SAHUC.....le 10 décembre 2016

Décès

Paulette ANDRE.....le 2 octobre 2016
Gabriel BOURLET.....le 3 octobre 2016
Roger DESJOBERT.....le 4 octobre 2016
Nadine FAURE.....le 21 octobre 2016
Jean-Claude VETTER.....le 23 octobre 2016
Parson BAFFIONI.....le 13 novembre 2016
Odette MARTIN.....le 14 novembre 2016
Eric SCHURMANN.....le 18 novembre 2016
Lucette CEYTE.....le 2 décembre 2016
Henri MEJEAN.....le 3 décembre 2016
Lucienne BASTIDON.....le 6 décembre 2016
Marie VELLA.....le 16 décembre 2016
Serge FERNANDEZ.....le 18 décembre 2016
Marie BRULAT.....le 19 décembre 2016
Monique BEAUDOIN.....le 21 décembre 2016
Pierre MANGIUVILLANO.....le 2 janvier 2017
Ghislaine DUFLOS.....le 15 janvier 2017
Marius GARDET.....le 16 janvier 2017

EXPRESSION DE L'OPPOSITION

La situation financière de la commune se dégrade

D'un côté, les recettes diminuent (-60 000 € en 2016) en partie à cause de la baisse de la dotation de l'état. De l'autre, des dépenses supplémentaires apparaissent dont certaines auraient pu être évitées :

L'association « Loisir en Vaucluse » (activités périscolaires) qui donnait entièrement satisfaction a été remplacé en avril 2016 par un autre intervenant tout aussi compétent mais entraînant un surcoût important (env 30 000 € / an) pour les mêmes prestations.

Le PLU a été rejeté par le tribunal administratif de Nîmes car « le commissaire enquêteur... n'a pas examiné de manière suffisamment circonstanciée les observations recueillies lors de l'enquête publique ». Pourquoi n'a-t-on pas tenu compte de ces observations du public, pourtant argumentées, pour l'élaboration de ce PLU ? Nous ne savons pas exactement combien va coûter le nouveau PLU mais 15 000 € ont déjà été budgétés en 2016.

Au risque de radoter, rappelons que la station d'épuration, si elle ne concerne pas directement le budget municipal a provoqué un doublement de la facture d'eau des Saint-Didiérois et que ses problèmes persistants, qui ont encore récemment provoqué des pollutions importantes de la Nesque, ont coûté au moins 760 000 € supplémentaires (30% du prix de la construction) avec des résultats tels qu'un raccordement des usagers à la station de Carpentras est envisagé par le syndicat. A quel coût?

Dans une période d'austérité, comment justifier un tel gaspillage ???



Les travaux d'aménagement du jardin de la Place Neuve avancent. Ceux du parking débiteront début mars. Ces travaux dureront deux mois.



L'opération d'abattage des platanes atteint du chancre coloré a eu lieu fin décembre. L'opération de carottage est en cours et de nouveaux arbres vont être plantés (platanes résistants à la maladie et autres essences).

La cave Clauvallis a inauguré ses nouveaux locaux



Les Vignerons Paysans de la cave Clauvallis avaient mis les petits plats dans les grands le 12 novembre dernier pour inaugurer comme il se doit ce nouveau caveau ouvert depuis le 5 juillet. Ce fut l'occasion de fêter également les 92 ans de la cave coopérative. Plus de 600 personnes étaient présentes pour profiter d'une visite des locaux rénovés et agrandis pour un investissement de 967 250€ HT. Ils ont pu déguster les cuvées proposées par

Clauvallis : les Terres Cachées, Luno, le rosé bio, les IGP Viognier, Chardonnay, Merlot et un cépage Caladoc ainsi que la cuvée anniversaire Longo Mai.

En présence de Jean-François Moniotte (sous-préfet), Christian Mounier (président de la commission agriculture au conseil départemental), Max Raspail (conseiller départemental), Jacqueline Bouyac (conseillère régionale), Alain Dufaut (sénateur), Gilles Vève,

président de la cave, a réaffirmé la volonté des adhérents de perpétuer le modèle coopératif en privilégiant les circuits courts (plus de la moitié de la production se fait en vente directe).

Le buffet provençal préparé par les administrateurs a permis d'apprécier les dégustations de vins et les ateliers de l'après-midi vins-fromages et vins-chocolats ont rassemblé pas moins de 300 participants.

Élection du bureau de la Boule du siècle

À l'automne dernier, la Boule du Siècle a élu un nouveau bureau. Il est constitué de Jean-Paul Cristianini (président), Babette Asensio, Gérard Ovarlez, Gérald Massinon Maréchal, Patrice Macaire, Michel Eynac, Frédéric Martinez, André Prot, Catherine et René Nicolas et Noël Delabia.

Pour information, la Boule du Siècle organise des concours sur le boulodrome Place Neuve, tous les dimanches (sauf en Juillet et Août). Le prix de la licence pour l'année 2017 est fixé à 38€.

Contact : Jean-Paul Cristianini
06 19 04 09 39
labouledusiecle@outlook.com



L'Amicale Laïque poursuit ses actions en faveur des enfants des écoles



L'Assemblée Générale de l'Amicale Laïque des écoles de Saint Didier s'est tenue le 16 septembre 2016 et lors de cette session un nouveau bureau a été constitué.

L'Amicale a pour mission d'animer et de soutenir financièrement les projets des écoles. Après le marché de Noël, le goûter et le spectacle de Noël aux écoles, le loto du 22 janvier dernier, les enfants attendent avec impatience le carnaval, le vide grenier et pour

conclure, le clou du spectacle, la fête de l'école.

Si vous souhaitez vous investir et soutenir leurs actions, n'hésitez pas ! Ils seront ravis d'étoffer leur équipe et que de nouvelles recrues se joignent à eux pour apporter de nouvelles idées et un autre regard. L'Amicale Laïque compte sur vous dans l'intérêt des enfants.

Contact : J-Sébastien Chanal 04 90 11 76 10
amicalelaïque84210@gmail.com

Larmes d'argile



«Traire une larme d'argile
sniffer le talc des galets
et dormir - à l'ombre
d'un œuf de fourmi
ô nuit -
Et cette voie lactée allaite
Le poumon de l'aube
tachycardie apaisée
tintinnabule de rosée
ô matin.»

El Padō

Il m'arrive encore de laisser traîner mes yeux du côté de la terrasse du café du Siècle, y cherchant le poète. Il était poète avant tout, sculpteur poète bien connu et apprécié au village. Padō s'est assoupi dans la nuit du 7 au 8 décembre. Padō, léger, s'est envolé. Écrire un hommage, c'était vraiment trop difficile, peut-être les mots d'un autre poète, Thomas Scotto, peuvent illustrer ce que ressentent ses amis orphelins. FG

« Moi, je ne pleure jamais.
Sauf si j'ai du sable dans l'œil,
bien sûr.
Au fait,
je fais tout ce que tu m'as dit :
je soigne les fleurs du jardin
et je fais bien attention de rire un peu
tous les matins. (...)

L'autre jour,
Je suis allé voir si ton mur de pierres
tenait encore debout.
Un peu penché,
planté en plein désert,
les deux pierres dans le sable
et la poussière vers les étoiles.

C'est très solide, un mur de pierres.
Je me suis assis dessus.
Et je t'ai attendu. (...)

Alors, comme j'étais en colère contre toi,
oui, contre toi,
j'ai gratté le sable toute la journée,
je l'ai poussé pour que ça fasse une montagne
encore plus haute que ton mur.
J'ai pensé, quand on ne voit plus les choses,
on les oublie. (...)

Un peu de sable est entré dans mon œil,
c'est juste pour ça que j'ai pleuré. »

La famille de Padō recherche un lieu pour entreposer ses œuvres. Merci de contacter sa fille, Lison Peytour, pour toute proposition : 06 17 60 85 61.



A VOTRE SERVICE

LA SANTÉ

Ambulance

Ambulance de la Nesque.
Tel : 04 90 29 66 25.

Chirurgien-dentiste

Dr Eric Chaye, 30 Le Cours.
Tel : 04 90 66 01 83. Sur r.v. du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h30 à 19h sauf le mercredi après-midi.

Défibrateur

Il est installé sous le porche, entre la Place de la Mairie et la Place Neuve.

Diététicienne

Eva Piétri, Institut Iris, 45 Le Cours.
Tel : 04 90 40 43 87. Sur rendez-vous.

Infirmiers

Karine Bouchet et Antoine Labalette
Tél. 04 90 61 78 76.
Edith Ferragut-Pugliesi et Véronique Ferdinand
Tel : 04 90 66 08 39.
Nathalie Mathieu. Tel : 04 90 66 13 55.
Isabelle Michel. Tel : 06 22 23 05 75.
Alain Schrepel. Tel : 06 12 79 34 05 et
Brigitte Sicard. Tel : 06 62 19 02 06.
Cécile Tortora. Tel : 06 18 08 10 30.
Valérie Chabaud, Catherine Adria, Delphine Fauchet et Sandy Rezallah
Tel : 06 16 29 57 52

Kinésologue

Jean Sébastien Chabert. Tel : 06 12 56 06 29

Kinésithérapeutes

Alain Desix. Tel : 04 90 66 02 31. Sur r.v.
Delphine Nalli. Tel : 04 90 60 00 83. Sur r.v.
Elodie Smail Torres Tel : 09 67 70 18 51 Sur r.v.

Médecins

Dr Florence Chaupin, 428 Le Cours.
Tel : 04 90 66 01 20.
Sur rendez-vous, du lundi au vendredi.
Dr François Jullien, 56 rue du Musée
Tel : 04 90 66 11 75 et 06 11 05 49 07.
Sur rendez-vous, tous les jours sauf le jeudi et le dimanche.

Pharmacie

Pharmacie de Saint-Didier, 203 route de Venasque. Tel : 04 90 66 04 21.
Ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h. Le samedi de 8h30 à 12h30.

Orthophoniste

Frédérique Carret, chemin des Oratoires.
Tel : 04 90 66 19 75. Sur rendez-vous.

LES ENFANTS

Restaurant scolaire

Corinne Jouve. Tel : 04 90 66 16 47.
Les menus de la semaine peuvent être consultés sur le site de la mairie.

Centre de Loisirs

Directrice : Morgane Bon.
Tel : 07 62 07 14 74 .
animation-stdidier@ifac.asso.fr

Crèche Chante-Cigale

Virginie Hamon. Tel : 04 90 29 66 06.

Relais Assistantes maternelles

Hélène Dantin (CoVe) Tel : 06 23 80 56 56

Ecole Maternelle

Karine Lavesque. Tel : 04 90 66 00 78.

Ecole élémentaire

Pierre-Luc Costa. Tel : 04 90 66 01 12.

Ecoute Jeunes et Parents

Association « Le Passage », accueil-écoute anonyme et confidentiel. Sur rendez-vous en mairie.

LES SERVICES PUBLICS

Architecte-conseil

Claude Commune tient une permanence tous les 4èmes jeudis du mois. Sur rendez-vous.

Assistante sociale

Permanence en mairie le 1er mardi du mois. Prendre rendez-vous auprès du Centre Médico-Social au 04 90 63 95 00.

Conseillers départementaux

Les Conseillers départementaux reçoivent sur rendez-vous les administrés du Canton.
Gisèle Brun 04 90 16 10 81
gisele.brun@cg84.fr

Max Raspail 04 90 16 10 87
max.raspail@cg84.fr

Point Info Tourisme

Ouvert du 1^{er} avril au 30 septembre.
04 90 66 48 83 - tourisme@saint-didier84.fr.

Police Municipale

Cédric Navarro et Gabriel Duchene.
Tel : 04 90 69 46 42.

Mairie

Tel : 04 90 66 01 39.
Mail : mairie@saint-didier84.fr.
Site web : www.saint-didier84.fr.
La mairie est ouverte du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h.
Le samedi, de 9h à 12h.

Poste

Le bureau de poste est ouvert
Lundi, mardi et vendredi, de 9h à 12h et de 13h30 à 16h, - Mercredi de 9h à 12h
Jeudi de 9h à 12h et de 14h à 16h
Samedi, de 8h30 à 11h30.
Levée du courrier à 15h en semaine, à 10h30 le samedi. Tel : 04 90 66 01 44

LE CULTE

Etienne Jonquet, curé.
Maison paroissiale, 140 route de Venasque.
Tel : 04 90 66 01 32.

LES TRANSPORTS

Transcove Tel : 08 00 88 15 23.

Taxi Espace Tel : 06 09 33 46 41.

L'ÉVACUATION DES DÉCHETS

Collecte des végétaux

Une benne pour les végétaux est mise à disposition Place Neuve (1er et 3ème mardi du mois), Chemin de Nice (2ème et 4ème mardi du mois), Le Grand Adrenier (1er et 3ème samedi du mois), Chemin Neuf (2ème et 4ème samedi du mois).

Déchetterie

Mini-déchetterie de Venasque, quartier Belle Croix, route d'Apt, Venasque.
Tel : 08 00 04 13 11.

Ouverte le mardi et le vendredi, de 8h30 à 12h. Ainsi que les 2ème et 4ème samedis du mois, de 8h à 12h.

Tournée des encombrants

Le 2ème jeudi de chaque mois.
Sur rendez-vous en mairie.

EN URGENCE

Samu : Appeler le 15.
Pompiers : Appeler le 18.
Le 112 sur un portable.
Gendarmerie : Appeler le 17.

Médecin de garde : Tel : 04 90 66 44 33.
Samedi, dimanche et jours fériés de 8h à 20h. La nuit 7j/7j de 20h à 8h, composez le 15 en cas d'urgence.
Pharmacie de garde : 32 37.

Dentiste de garde : 04 90 31 43 43.
Le dimanche uniquement.
Vétérinaire de garde : 04 90 69 69 13.
ERDF : 09 72 67 50 84
GRDF : 08 00 47 33 33

LaCOURTOISE
AOC VENTOUX

Dégustation - Vente - Expédition

84210 SAINT DIDIER Tél. 04 90 66 01 15

JUSTINESY

Matériels et Produits de Nettoyage professionnel
Hygiène en collectivité

28, Avenue de Fontcouverte - BP 740 - Z.I. Fontcouverte - 84034 AVIGNON CEDEX 3
Tél. 04 90 13 62 00 - Fax 04 90 13 62 01

Thierry GAUTIER
Elagage - Débroussaillage
Entretien parcs et jardins
Taille des haies etc ...

524, avenue de la Buissonne
84210 Pernes-les-Fontaines
Tél : 04 90 61 31 27 ou 06 26 86 77 60

DG ELECTRICITÉ
DIDIER GALANTI
ELECTRICITÉ GÉNÉRALE

182, Bis, Chemin du moulin à Huile
Tél. 04 90 63 25 38
Port. 06 27 69 11 66

AMBULANCES DE LA NESQUE

Véhicules climatisés
Tél. 04 90 29 66 25

700, Petite route de Carpentras 84210 PERNES LES FONTAINES

Pompes Funèbres de la Nesque
Notre vocation vous accompagne dignement

Valérie et Thierry ZUNINO
Pauline ZUNINO

ÉQUIPEMENT 2017
Ouverture d'une Chambre Funéraire

700, Petite Route de Carpentras
84210 PERNES-LES-FONTAINES ☎ **04 90 66 44 75**

LE POTAGER DES GARRIGUES

Vente de Fruits & Légumes

Ouvert d'avril à octobre
de 10h à 12h et de 17h à 19h
Fermé le samedi après-midi et le dimanche.

Route d'Apt-Venasque
84210 SAINT-DIDIER
Tel : 06 21 36 37 52

SPAR

Angélique et Frédéric VEYRIER

115, Le Cours 84210 SAINT DIDIER
Tél. 04 90 66 04 75

Grima Frères

Maçonnerie générale - Rénovation - Piscine

Tél : 04 90 66 11 93

Chemin de l'Amoulette - 84210 VENASQUE

ETDE
R E S E A U X

Eclairage public- Illuminations
Réseaux BT/MT - France Télécom
Fibre Optique - Cameras
Signalisation tricolore

● ETDE - Site de St Didier
341, Chemin Neuf - Quartier les Garrigues - 84210 St Didier
Tél. 04 90 66 04 01 - Fax 04 90 66 09 43

BROLY Jérémie
PLOMBIER

SANITAIRES - CHAUFFAGE
CLIMATISATION - GOUITTIERES
NEUF - RENOVATION - DEPANNAGES

06 78 41 09 57 - 04 32 80 95 83

569, Chemin de l'Amoulette - 84210 Saint Didier

Le jardin secret
Institut de beauté

Manucure | Soins visage et corps | Cellu M6 | Epilation | Maquillage...

56, rue du Musée 84210 S'-DIDIER
(Derrière la pharmacie)

SOETHYS PARIS 04 90 66 14 52

AVLBRICOLAGE

ELECTRICITE
PLOMBERIE
PEINTURE
OUTILLAGE
DROGUERIE

www.avlgranulats.fr
Tel : 04.90.66.18.40

Sinica Philippe
PEINTRE BATIMENT
25 ANS D'EXPERIENCE

0688824432

ALLEE DES VEILLES
VIGNES RT DE ST JEAN
84210 ST DIDIER

FÉVRIER

Samedi 4 février

LOTO du Foot (USSD)
18h, Salle polyvalente

Samedi 4 février

Atelier Qi Gong et énergies subtiles (Corametao)
14h30 à 16h30, Point Info Tourisme

Lundi 6 février

Atelier d'art floral : Composition Coeur sur pied
14h à 16h30, Salle du Foyer

Dimanche 12 février

Atelier Qi Gong et créativité (Corametao)
9h30 à 17h30, Point Info

Dimanche 12 février

Loto Boule du Siècle
16h, Salle polyvalente

Du 13 au 17 février

Stage École de cirque Galipette
Centre culturel des Garrigues

Lundi 13 février

Cineval
18h et 21h, Salle polyvalente

Du 20 au 24 février

Séjour à la montagne du centre de loisirs
Ancelle

Mardi 21 février

Café cerise «Chateaubriand, le politique» par René Carrillo
19h, Salle du foyer

Samedi 25 février

Loto Association Paroissiale
18h, Salle polyvalente

Lundi 21 février

Cineval
18h et 21h, Salle polyvalente

MARS

Samedi 4 mars

Assemblée générale Don du sang
11h, Salle du Foyer

Dimanche 5 mars

Atelier Qi Gong et chant (Corametao)
9h30 à 17h30, Point Info Tourisme

Lundi 6 mars

Atelier d'art floral : Déco de buffet sur thème de Pâques
14h à 16h30, Salle du foyer

Vendredi 10 mars

Don du sang
15h à 19h, Salle polyvalente

Lundi 13 mars

Cineval
18h et 21h, Salle polyvalente

Dimanche 19 mars

Atelier Qi Gong et énergies subtiles (Corametao)
9h30 à 17h30, Point Info Tourisme

Mardi 21 mars

Café cerise «La Laïcité» par Gérard Pons
19h, Salle du foyer

Lundi 27 mars

Cineval
18h et 21h, Salle polyvalente

AVRIL

Lundi 10 avril

Cineval
18h et 21h, Salle polyvalente

Lundi 10 avril

Atelier d'art floral : Cadre végétal à base de succulentes
14h à 16h30, Salle du foyer

Du 10 au 14 avril

Stage École de cirque Galipette
Centre culturel des Garrigues

Mardi 18 avril

Café cerise «La Démocratie» par Gilles Teyssandier
19h, Salle du foyer

Dimanche 23 avril et 7 mai

Élections présidentielles
de 8h à 18h, Foyer et salle du Conseil Municipal

Lundi 24 avril

Cineval
18h et 21h, Salle polyvalente

S.A.R.L ABM

Maçonnerie -Rénovation

48, impasse du Tinel 84210 St Didier

Tél/Fax : 04 90 66 09 98

Luc : 06 21 69 73 04 - Bruno : 06 22 28 28 42

VENTOUX TERRASSEMENT

Piscines, allées, Réseaux en tranchée
Enrochements, Préparation du terrain, Fondations,
Brise Roche, fosse septique.

Stéphane GROS - Tél : 06 46 14 25 80

46, Impasse de la Garance - 84210 SAINT-DIDIER

LE BULLETIN MUNICIPAL

Mairie - 84210 SAINT DIDIER
Tél. 04 90 66 01 39
Directeur de la Publication :
Gilles VEVE, Maire

Comité de Rédaction :

Dominique Cardouat - Fabienne Galanti
Alain Marchand - Véronique Michelet
Michel Raynaud - Nicolas Riffaud

Crédit photos :

Étienne Angel
Catherine Brunner
Fabienne Galanti
Bernard Philibert

Publication trimestrielle

Imprimé par :
COTTET IMPRIMEUR, Carpentras
sur papier recyclé
Tirage : 1100 exemplaires

